



# Formation PDES

15 Mars 2022

Timothée TERNON, Chargé de mission Mobilité

[timothee.ternon@cchf.fr](mailto:timothee.ternon@cchf.fr)

# Le territoire des Hauts de Flandre



- 53 584 habitants
- 40 communes
- Territoire rural peu dense (119 hab/km<sup>2</sup>)
- 5 collèges publics
- 3 collèges privés



# Compétences de la CCHF



La CCHF est compétente pour intervenir dans des domaines limités et notamment :

- ✓ Voirie, c'est-à-dire les chaussées, les trottoirs ainsi que les voies cyclables communales (à l'exception notamment des routes départementales)



*Le Maire reste seul à définir la vitesse, le sens de circulation et le stationnement*

- ✓ Mobilité: depuis Juillet 2021, la CCHF est Autorité Organisatrice des Mobilités. Elle peut organiser des services de transport, ainsi que développer des outils d'information et d'animation



*La Région garde l'organisation du réseau Arc-en-Ciel, y compris le transport scolaire, ainsi que le réseau TER*

# Les objectifs de la CCHF



Afin de répondre aux enjeux climatiques et sanitaires actuels, la CCHF a plusieurs objectifs ...

- Développer la mobilité durable
- Permettre la mobilité de tous
- Améliorer la sécurité routière
- Réduire la pollution de l'air



... dont la mise en application ne peut que s'appuyer sur un travail partagé avec les acteurs locaux

# Les travaux de la CCHF



Cette politique s'inscrit dans plusieurs stratégies :

Le Plan Climat Air Energie Territorial 2020 - 2026



Stratégie de réduction de l'impact des activités humaines et préparation du territoire au changement climatique

*Exemples d'actions :*

*4.14 « Travailler à réduire le gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires »*

*7.8 « Sensibiliser les scolaires à l'impact du changement climatique sur les ressources en eau »*

# Les travaux de la CCHF



## Le Plan de Mobilité Simplifié (lancement prochain)

Ce document vise à définir la stratégie du territoire sur l'ensemble des thématiques liées aux mobilités en associant l'ensemble des acteurs du territoire :

- Collectivités
- Habitants
- Transporteurs
- Associations
- Entreprises
- Etablissements scolaires



Intégration des travaux réalisés dans le cadre des PDES

# Les travaux de la CCHF



## Le Schéma Directeur Cyclable

Document qui définit la politique cyclable du territoire sur les prochaines années.

Il se compose de 3 volets :

- Aménagements
- Services
- Animation et communication



La CCHF a décidé de prioriser en 2022 les actions liées au vélo

# Les travaux de la CCHF



## Politique cyclable *Aménagements*

- ✓ Aménagement d'itinéraires cyclables
- ✓ Installation de stationnements pour vélos (250 sur la CCHF)
- ✓ Apaisement de la circulation pour les cyclistes et piétons
- ✓ Installation d'un réseau point-nœud (cyclotourisme)



# Les travaux de la CCHF



## Politique cyclable Services

- ✓ Préfiguration d'un service de location de vélos
- ✓ Mise en place d'un atelier associatif de réparation de vélos
- ✓ Création d'un outil d'information à destination des cyclistes



# Les travaux de la CCHF



## Politique cyclable *Animation*

- ✓ Organisation d'un évènement « vélo »
- ✓ Accompagnement des PDES du territoire
- ✓ Soutien au Savoir Rouler à Vélo à l'école élémentaire
- ✓ Accompagnement des initiatives locales visant à développer la pratique cyclable

+ *Tour de France, 4 Jours de Dunkerque...*



# Les travaux de la CCHF



## Autres projets

- Améliorer l'information voyageurs
- Développer l'intermodalité entre les différents modes de transport
- Aménager des « hubs de mobilité »
- Encourager l'utilisation des alternatives à la voiture individuelle (transport en commun, covoiturage, etc..)
- Préparer la transition énergétique des carburants

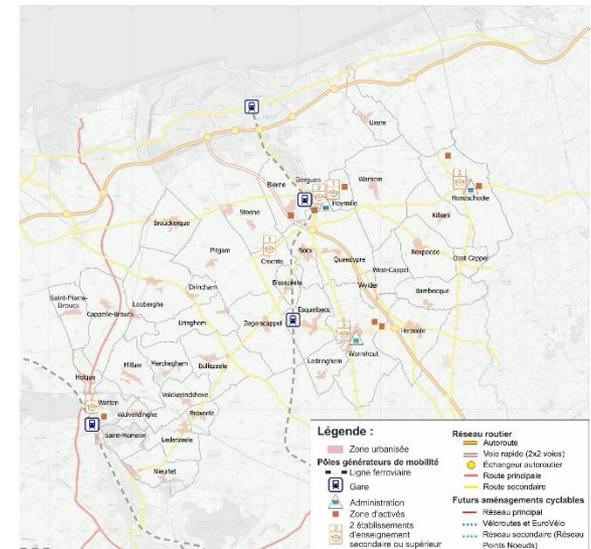


# L'apport de la CCHF



Ce que peuvent vous proposer les services de la CCHF dans le cadre des PDES :

- Faire un lien avec les acteurs publics et privés (associations, ...)
- Apporter un avis technique sur la voirie et les mobilités
- Etudier les évolutions possibles sur les éléments dépendant de son domaine de compétence
- Développer des actions d'animation en partenariat



# L'intérêt pour la CCHF



Pour sensibiliser les habitants et usagers du territoire, la collectivité a besoin de partenaires locaux pouvant apporter leur connaissance et servir de relais.

Les établissements scolaires étant parmi les principaux pôles générateurs de déplacement, notamment les plus courts, ils sont particulièrement importants dans notre politique de mobilité.

Ce que vous pouvez apporter à la politique mobilité durable du territoire :

- Partager les résultats du travail effectué dans le cadre des PDES afin d'enrichir nos connaissances
- Participer à la dynamique en organisant des actions dans votre établissement
- Faire profiter de votre expérience en tant qu'habitant et/ou usager de notre territoire

Communauté de Communes des Hauts de Flandre  
Siège social : 468, rue de la couronne de Bierne  
59380 Bergues

Tél : 03 28 290 999

[www.cchf.fr](http://www.cchf.fr)

Facebook : @cchf.fr

[timothee.ternon@cchf.fr](mailto:timothee.ternon@cchf.fr)

